



Ministère de l'intérieur

4 septembre 2015

## Communiqué de presse de M. Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur, et de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris

## 123 migrants supplémentaires mis à l'abri par l'Etat et la Ville de Paris

Ce matin, l'OFPRA, les services de la Ville de Paris et du ministère de l'Intérieur, ainsi que les associations qui accompagnent les migrants, ont conduit une opération de mise à l'abri humanitaire des 123 migrants qui étaient présents dans le square de Jessaint, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

A 6h30, une délégation de médiateurs et de travailleurs sociaux – composée de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et des apatrides), des associations qui œuvrent auprès des migrants, de la Ville de Paris, et de l'Etat représenté par la préfecture de région Ile-de-France – s'est rendue au square de Jessaint, dans le 18e arrondissement. Cette opération avait pour vocation de proposer un hébergement digne des migrants et de permettre une réappropriation de l'espace public par les riverains, selon l'usage prévu pour ce lieu.

En présence d'interprètes, cette délégation a proposé un hébergement à l'ensemble des migrants présents. Une fiche d'information, traduite en anglais et en arabe, leur a été remise, pour leur préciser les conditions de leur accueil. Tous les migrants ont accepté cette proposition, soit un total de 123 personnes. Ils ont été conduits, dans le calme, dans 6 centres d'hébergement franciliens mobilisés pour cette opération.

Dans les 48 heures suivant leur arrivée dans ces centres, les migrants hébergés bénéficieront d'un entretien individualisé avec un agent de l'OFII, au cours duquel la procédure d'asile leur sera expliquée. Une équipe spécialisée (GIP « Habitat et Interventions sociales ») assurera le suivi individuel de chacun et l'accompagnement des démarches dans la durée.

Cette mise à l'abri durera le temps nécessaire à la mise en place d'un examen de la situation de chacun dans les hébergements, afin d'accompagner les parcours des migrants qui pourront ainsi, pour ceux qui le souhaitent, déposer une demande d'asile en France. La continuité de l'hébergement sera assurée tout au long de la procédure d'examen de ces demandes d'asile.

## 1 384 migrants mis à l'abri depuis le 2 juin

Il s'agit de la sixième opération d'évacuation humanitaire conduite à Paris depuis le 2 juin dernier. Ce sont au total 1 384 migrants, jetés sur les routes de l'exode par les persécutions dont ils sont victimes, qui ont été hébergés dans le cadre des dispositifs de l'Etat, outre l'hébergement au fil de l'eau des publics vulnérables – mineurs, femmes isolées avec enfants – assuré par la Ville de Paris.

Ces opérations font l'objet de préparations minutieuses, puis d'une mise en œuvre conjointe mobilisant les compétences et les moyens des différents acteurs : préfecture de région, préfecture de Paris et ses services (DRIHL, pour l'hébergement), préfecture de police, Ville de Paris, Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), associations gestionnaires des centres d'hébergement et d'accompagnement des migrants.

La mise à l'abri s'effectue chaque fois dans des centres d'hébergement agréés par l'Etat et gérés par des associations, respectueux de la dignité humaine et qui assurent des prestations de qualité : repas, douches et sanitaires, assistance médicale si nécessaire. La Ville de Paris apporte son soutien par la mise à disposition de ses bâtiments vacants.

Le plan présenté par le Gouvernement le 17 juin prévoit la création de 5 000 places de logement pour les réfugiés, 4 500 pour les demandeurs d'asile, ainsi que 1 500 en hébergement d'urgence.

Cette nouvelle mise à l'abri et la bonne orientation des migrants, pour lesquels la rue ne saurait être un refuge, démontrent à nouveau l'engagement de l'Etat et de la Ville de Paris en faveur de la résorption précoce et de la prévention de l'installation de campements à Paris et en Île-de-France.

Les pouvoirs publics sont pleinement investis dans la mise à l'abri des migrants, qui est une exigence sanitaire, humanitaire, et un enjeu d'ordre public.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris, remercient l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la réussite de cette opération.

Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53 Service de presse d'Anne HIDALGO : Matthieu LAMARRE, 06 65 24 78 99